

Article

« Formes narratives et enjeux praxéologiques : quelques remarques sur les fonctions du "raconter" en contexte transactionnel »

Laurent Filliettaz

Revue québécoise de linguistique, vol. 29, n° 1, 2001, p. 123-153.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039432ar>

DOI: 10.7202/039432ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

FORMES NARRATIVES ET ENJEUX PRAXÉOLOGIQUES : QUELQUES REMARQUES SUR LES FONCTIONS DU «RACONTER» EN CONTEXTE TRANSACTIONNEL*

Laurent Filliettaz
Université de Genève

1. Le récit et ses frontières

Par précaution autant que par souci de singularisation, la tradition linguistique a pris l'habitude depuis quelques années de distinguer deux points de vue sur le récit. À la perspective sémiotique, étroitement liée à l'analyse structurale des écrits littéraires, on oppose classiquement les approches «discursive» (Roulet 1991), «interactionnelle» (Gülich et Quasthoff 1986) ou «pragmatique»¹, qui, à travers une démarche interdisciplinaire, cherchent à rendre compte de productions narratives diverses, issues de la vie quotidienne, et principalement orales. Cette dichotomie a été longuement commentée, que ce soit pour en relativiser les fondements (Adam 1994, Bange 1986) ou pour en renforcer les effets (Bres 1994, Bres et coll. 1994, Laforest et Vincent 1996).

Alors que le sémioticien ou le narratologue cherchent à cloisonner leur observable en décrivant les propriétés constitutives d'une forme d'organisation discursive singulière, le pragmaticien de l'interaction semble quant à lui irrémédiablement conduit à se disperser et à questionner le sens même des frontières du récit. Cette «dilution» est perceptible tout d'abord dans la diversité des formes narratives étudiées : face à la diversité des productions langagières de la vie quotidienne, même une définition de la narrativité en termes de «prototypie» peine à rendre compte des limites floues qui caractérisent l'ordre du «raconter»

* Je remercie Diane Vincent et Marty Laforest pour l'intérêt qu'elles ont manifesté à l'égard de mon travail ainsi que pour les nombreuses remarques qui ont nettement contribué à l'élaboration de cet article.

1 Dans cet article, il faut entendre le terme «pragmatique» dans son sens général d'analyse des productions langagières situées et non pas dans le sens particulier d'une théorie cognitive de l'interprétation des énoncés, telle qu'elle est développée notamment par Reboul et Moeschler 1998.

(Bronckart 1997). Mais bien d'autres difficultés surgissent quand on considère par exemple que, dans une configuration discursive séquentiellement hétérogène, le récit ne constitue pas toujours «une entité facilement extrayable» (Laforest et Vincent 1996 : 22) et qu'il est par conséquent peu étanche aux influences cotextuelles (Filliettaz et Grobet 1999). Enfin, les frontières du récit s'estompent encore davantage si on admet, avec les tenants de l'interactionnisme symbolique, l'impossibilité de décrire ces formes d'organisation textuelles hors des enjeux psychologiques et sociaux qui en sous-tendent la production (Charaudeau 1994). Dans cette perspective, les structures narratives apparaissent comme étroitement articulées avec les opérations langagières de récapitulation, d'une part, et avec les finalités actionnelles attachées à la situation d'interaction, d'autre part. C'est ainsi qu'à plus d'un titre, les approches pragmatiques du récit se distinguent par l'attention quasi exclusive qu'elles portent à ce qui, du point de vue de la sémiotique, pourrait être qualifié de «périphérique»; à coup d'extensions successives du champ de la narrativité, elles semblent constamment déportées hors de leur centre de gravité et en viennent à traiter davantage de ce qu'il y a «autour de la narration» (Laforest et coll. 1996) plutôt que des structures narratives elles-mêmes.

Si l'analyse pragmatique des formes narratives tend à se cristalliser sur ses frontières, c'est parce que sa contribution à une théorie du récit réside précisément dans les rapports dialectiques qu'elle permet d'instaurer entre les ressources sémiotiques et les formes d'organisation sociales, telles qu'elles sont rendues manifestes par les activités quotidiennes. En envisageant les faits de discours à travers une combinaison de facteurs linguistiques, textuels et situationnels, ces modèles² rendent possible une description globale des productions narratives, qui évite le piège du verbocentrisme sans pour autant perdre de vue la matérialité sémiotique à laquelle ils s'appliquent. Ainsi, il apparaît qu'une approche discursive, pragmatique ou interactionnelle du récit s'inscrit bien moins dans une rupture que dans une forme de complémentarité avec la perspective sémiotique.

La démarche adoptée dans cet article se situera donc résolument en marge d'une analyse des récits, et ce pour plusieurs raisons. En se fondant sur des interactions en librairie, elle sera en permanence confrontée à des réalités empiriques relativement éloignées des «prototypes» décrits par les sémioticiens, les linguistes (Adam 1994, Labov 1978) et les psychologues (Fayol 1985), et elle sera ainsi renvoyée à la nécessité de prendre en compte un ensemble complexe de formes d'expressions de la narrativité (section 2). Par ailleurs, la problématique qui retiendra principalement mon attention ici ne sera pas dictée par la volonté

2 On trouve de tels modèles «complexes» de la narration dans Güllich et Quasthoff 1986, et plus récemment dans Adam 1994, Bronckart 1997 et Roulet et coll. (à paraître).

d'étudier systématiquement une forme d'organisation discursive particulière (voir Filliettaz 1999), mais par l'intérêt qu'il y a à mettre celle-ci en relation avec l'émergence des enjeux praxéologiques propres à une situation d'interaction. Dans cette perspective, il s'agira moins de décrire la structure linguistique ou textuelle des narrations orales que d'élaborer un cadre théorique permettant d'en saisir les fonctions (section 3). Si ce travail trouve une quelconque légitimité dans un traitement scientifique des récits oraux, celle-ci réside peut-être dans l'exploration d'une frontière particulière, à savoir celle qu'une théorie du récit partage avec les théories psychosociales de l'action.

2. Les formes narratives dans les transactions en librairie

Après presque quatre décennies d'études plus ou moins systématiques portant sur les mécanismes conversationnels, les différentes traditions scientifiques impliquées dans l'analyse des interactions verbales ont produit un grand nombre d'observations liées à la présence de récits dans des contextes très variés, qu'ils soient institutionnels (tribunal, consultation médicale, école, médias, etc.) ou non institutionnels (conversation familière, entrevue sociolinguistique). Pourtant, à quelques exceptions près (Casolari 1994), force est de constater que peu d'attention a été portée jusqu'ici aux activités transactionnelles comme les prestations de service ou les relations commerciales. On peut s'étonner d'un tel déséquilibre, surtout si on prend conscience du fait que les interactions transactionnelles constituent un observable très pertinent pour l'analyse du récit oral, dans la mesure où elles génèrent des procédés narratifs qui se distinguent par une incontestable variété.

Pour rendre compte d'une telle diversité, deux conditions théoriques doivent cependant être remplies. La première est d'adhérer à une conception flexible de la narrativité, qui, d'une part, n'assimile pas le récit à un ensemble clos de conditions nécessaires et suffisantes (Adam 1994 : 443), et qui, d'autre part, évite de réduire les formes d'expression narratives à la seule catégorie du récit. En effet, si ce dernier apparaît comme le mode le plus élaboré et le plus souvent décrit des processus de récapitulation de l'expérience vécue, il n'en constitue de loin pas la seule forme de réalisation discursive, comme l'ont remarquablement montré Güllich et Quasthoff 1986, en distinguant par exemple le récit («replaying mode»), le compte rendu («report pattern») et la mention («statement»). Pourtant, dans la démarche de ces auteurs, ces catégories renvoient à des propriétés formelles qui donnent lieu à un classement cloisonné plutôt que continu, lequel ne résiste pas longtemps à l'épreuve des réalités empiriques. C'est pourquoi la seconde condition théorique à l'étude des modes de récapitulation propres aux

interactions transactionnelles réside à mon sens dans la possibilité de distribuer sur un continuum les diverses formes d'expression de la narrativité.

Dans cette perspective, je me propose d'étudier, d'abord formellement puis au plan fonctionnel, les opérations discursives relatives à la désignation d'événements ou d'expériences passées, telles qu'elles émergent dans 14 des transactions en librairie enregistrées à Genève au début des années quatre-vingt³. En reprenant à Güllich et Quasthoff 1986 leur typologie minimale des modes discursifs de la récapitulation, je tenterai de démontrer à l'aide de divers exemples que les interactions transactionnelles rendent possible l'expression de formes narratives variées, qui prennent place aux différents degrés d'un continuum⁴ :

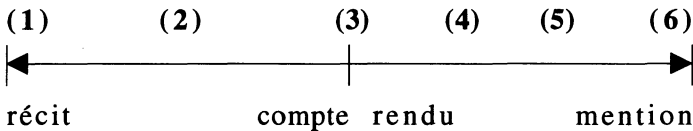


Fig. 1 : Le continuum des formes narratives

2.1 Les récits

En dépit d'une terminologie fluctuant au gré des multiples appropriations dont elle a fait l'objet, la notion de récit renvoie traditionnellement à une forme marquée du discours narratif. Loin de se limiter à une simple évocation d'événements passés, le récit se caractérise chez un grand nombre d'auteurs par la mise sous tension qu'il impose à l'opération de récapitulation et par la complexité du dispositif sémiotique qu'une telle mise sous tension oblige à aborder. Cette complexité s'exprime différemment selon les traditions théoriques envisagées. En reconvoquant massivement la sémiotique de Bremond, Adam 1994 énonce par exemple six critères pour une définition du récit : la succession d'événements, l'unité thématique, la transformation des prédicats, l'émergence d'un procès, la mise en intrigue et la présence d'évaluations. Quant à la sociolinguistique, elle a pris l'habitude, à la suite des travaux de Labov et Waletzky (Labov 1978), de distinguer différentes composantes à cette méthode de récapitulation de l'expérience passée : autour de propositions narratives consistant

3 Ce corpus a été à l'origine constitué par Antoine Auchlin dans le cadre des travaux conduits à Genève dès 1979 autour de la question des structures du dialogue. On en trouve des extraits dans les *Cahiers de linguistique française* 1-5, dans l'ouvrage de Roulet et coll. 1985 ainsi que dans Filliettaz 2000.

4 Les numéros dans le schéma renvoient aux extraits évoqués ci-dessous.

en un développement, on trouve dans les récits des propositions libres qui renvoient au résumé, aux indications, aux évaluations, à la conclusion et à la chute. Enfin, dans la tradition de l'analyse conversationnelle, Gülich et Quasthoff 1986 : 223 évoquent des propriétés formelles ou «verbal patterns» (discours rapporté, présent historique, marques d'imitation, présence d'évaluations, etc.) pour distinguer le mode de la dramatisation («replaying mode») des autres formes d'expression narratives⁵. Au delà des choix théoriques et épistémologiques qui les singularisent, ces modèles s'accordent à reconnaître à certaines formes d'évocation de l'expérience passée un caractère élaboré qui, à travers une configuration discursive complexe, articule une représentation de nature référentielle (l'histoire) avec un dispositif langagier spécifique de récapitulation (voir Filliettaz 1999).

Pour autant qu'on admette ces définitions sommaires du récit, on constatera que, contrairement aux observations de Casolari 1994 portant sur les transactions à la poste, cette forme narrative est très peu présente dans les transactions en librairie. Elle n'est cependant ni inexistante ni exceptionnelle, comme l'atteste l'exemple ci-dessous, dans lequel un client (C) est conduit à raconter au libraire (L) comment il a rencontré un écrivain dont il détient un livre dédié⁶ :

(1) C'est ma copine (l. 43-62)⁷ :

C : alors on s'est connu: voilà comment ça s'est passé . j'ai connu son mari moi avant . X

45 L : ouais

C : pendant la guerre moi je suis juif et puis

L : ouais

C : lui il est juif aussi .. et puis elle elle est pas juive . et puis: on s'est connu on s'est connu puis un beau jour euh: elle était à X elle a fait un peu tous les boulots .

50 et puis ils se sont connus euh: comme ça voilà . elle elle cherchait un renseignement

5 Pour une présentation plus complète de ces différentes traditions, on consultera entre autres Laforest et Vincent 1996.

6 Cette séquence (1) ainsi que la prochaine (2) ont fait l'objet d'une description systématique dans le cadre d'une approche modulaire de la question de l'hétérogénéité compositionnelle du discours (Filliettaz 1999).

7 Les références au corpus ainsi qu'aux lignes renvoient à la numérotation que j'adopte dans ma thèse de doctorat (Filliettaz 2000). Quant aux conventions de transcription, elles sont partiellement empruntées à la tradition de l'analyse conversationnelle : les pauses sont marquées par des points, les allongements par des deux-points et les chevauchements par des soulignements. Je désigne par des XX les séquences ininterprétables qui n'ont pas pu être transcrites et par des indications entre crochets les conduites non langagières.

- L : oui
 C : et puis elle était emmerdée tout j'sais pas si elle allait pas à l'Université ou quoi enfin elle cherchait un renseignement . puis elle est tombée sur ce monsieur . c'était mon copain
- 55 L : ouais
 C : et puis: ils ont parlé ils ont parlé et puis il lui a dit bois pas ton café trop vite parce que: j'ai pas de quoi payer un deuxième café . si tu bois trop vite
- L : [rire]
 C : après on dit Monsieur vous désirez . pis c'est elle qui a payé le deuxième café ils
- 60 sont restés de deux heures l'après-midi à dix heures du soir
 L : ah
 C : pis il avait pas un rond

Quelle que soit la tradition théorique à laquelle on se réfère, le segment d'interaction ci-dessus présente de façon assez prototypique l'ensemble des propriétés distinctives des récits. Au niveau référentiel, il évoque dans une temporalité causalement ordonnée une pluralité d'évènements qui s'articulent dans une structure d'intrigue (chercher un renseignement – tomber sur quelqu'un – parler – rester ensemble). Quant à l'activité langagière de récapitulation, elle paraît fortement investie subjectivement, d'abord par des préfaces métadiscursives qui fonctionnent comme des foyers évaluatifs de la narration («voilà comment ça s'est passé» l. 43; «ils se sont connus euh: comme ça voilà» l. 50), ensuite par des mécanismes formels qui inscrivent l'énonciation dans le mode d'une reproduction dramaturgique, perceptible notamment à travers le discours direct (l. 56-59) et les marques intonatives. Par ailleurs, on peut considérer qu'un tel segment opère clairement ce qu'on a appelé ailleurs (Filliettaz 1999, Filliettaz et Grobet 1999) un «effet de séquence narrative»⁸ : en évoquant textuellement une chaîne événementielle culminative référentiellement disjointe, le client construit une configuration discursive complexe qui inscrit dans l'interaction un effet d'hétérogénéité au plan de son organisation compositionnelle.

Bien évidemment, dans le contexte des transactions en librairie, le récit est rarement marqué de façon aussi nette et il ne présente pas toujours le même degré d'élaboration, comme on peut le voir dans l'extrait suivant, dans lequel

8 Dans Filliettaz 1999, je définis la séquence narrative comme une structure textuelle d'intervention qui désigne, dans un monde discursif disjoint du monde ordinaire de la communication, une chaîne événementielle culminative.

le même client explique au libraire comment il a obtenu l'adresse parisienne de Simone Schwarz-Bart :

(2) C'est ma copine (l. 19-30) :

- C : mais: ils sont cons comme tout hein ces télévisons françaises
c'est vraiment
20 des cons moi j'ai beau être français . quand ils lui avaient euh
ils lui avaient pas fait le message alors moi j'ai été plus malin
qu'eux . je sais que j'aurais tôt ou tard j'aurais XX j'ai téléphoné
aux éditions du Seuil
- L : ouais ouais ben c'est ce que je vous avais dit
- C : alors comme ça je XX pas con . ça a marché du premier coup ..
alors elle était
25 pas là mais il y avait son chargé d'affaires ils disent chargé
d'affaires hein eux
- L : oui
- C : on dit pas impresario c'est pour les artistes de cinéma ou les:
les: les chanteurs .eux ils disent hein . je crois que c'est un chargé
d'affaires . ils m'avaient dit on appelle son .. je crois que c'est
ce nom là . alors ils l'ont appelé très sympa tout et ça a marché
comme sur
30 des roulettes alors maintenant j'ai son téléphone et son adresse

Le dispositif de récapitulation déployé dans l'exemple ci-dessus s'avère considérablement moins développé que celui décrit à propos de (1). D'abord parce que les propositions narratives sur lesquelles il se fonde apparaissent comme minimales et se réduisent à une succession de deux évènements («ils l'ont appelé» – «ça a marché comme sur des roulettes»); ensuite parce que l'omniprésence des mécanismes évaluatifs opère davantage un effet argumentatif qu'une dramatisation des évènements narrés («mais: ils sont cons comme tout hein ces télévisons françaises c'est vraiment des cons» l. 19-20; «ils disent chargé d'affaires hein eux on dit pas impresario c'est pour les artistes de cinéma ou les: les: les chanteurs» l. 25-27). Cependant, même s'il ne présente pas l'ensemble des propriétés formelles définitoires du «replaying mode», cet extrait n'en constitue pas moins une séquence narrative, dès lors qu'une mise sous tension est minimalement perceptible à travers un agencement culminatif des évènements référentiellement disjoints de la situation d'interaction (chercher l'adresse – ne pas faire le message – téléphoner aux Éditions du Seuil – obtenir l'adresse). De ce fait, il me semble qu'on peut continuer de considérer cet extrait comme un véritable récit, tout en admettant que son mode de réalisation

le rapproche partiellement d'une forme moins marquée de narration, à savoir le compte rendu.

2.2 Les comptes rendus

Dans la typologie esquissée par Gülich et Quasthoff 1986, le compte rendu constitue un mode particulier de gestion discursive de l'activité de récapitulation, par lequel un locuteur évoque à partir de son point de vue présent, c'est-à-dire sans réinvestissement subjectif, un ensemble d'expériences passées⁹. Bien qu'une temporalité ascendante continue d'organiser la chaîne des événements, celle-ci ne marque aucune tension et ne prend plus la forme d'une véritable intrigue. Outre ses propriétés référentielles, le compte rendu se démarque du récit par la neutralité de son dispositif énonciatif de récapitulation : les propos y sont rapportés à la forme indirecte, les événements tendent à être synthétisés plutôt qu'atomisés, et les processus évaluatifs laissent place à une simple évocation factuelle.

Parce qu'elle garde un ancrage fort dans la situation d'interaction, cette forme de récapitulation de l'expérience apparaît fréquemment dans les transactions en librairie. En voici un exemple :

(3) Harlequin (l. 7-22) :

- C : et eh il y a j'ai une amie: qui est malade
 L : mmh
 C : **et qui m'a demandé de trouver certains livres de la collection Harlequin**
 10 c'est une
 L : ouais ouais je connais . j'ai pas du tout
 C : où est-ce que je vais . **j'ai été chez Naville** il n'y en a pas
 L : vous avez été chez Naville Lévrier
 C : oui . il n'y en
 15 L : ouais
 C : a pas
 L : ouais
 C : alors . **j'ai été à la Placette**
 L : ouais
 20 C : **j'ai été au Grand Passage . j'ai été à la Pharmacie Principale** je ne suis pas de Genève je ne connais pas Genève elle m'a donné

⁹ «Reports are discourse units which represent a past event as a whole from the perspective of the present.» (Gülich et Quasthoff 1986 : 225)

les titres et je cherche à trouver la collection . quelque part . où est-ce que vous croyez que je peux trouver

Ce qui distingue le cas présent des extraits analysés précédemment, c'est clairement l'absence de tension dans la récapitulation des événements. Même si la cliente désigne chronologiquement des faits passés relatifs à son expérience vécue immédiate (la demande de l'amie – aller chez Naville – aller à la Placette – aller au Grand Passage – aller à la Pharmacie Principale), cette évocation reste strictement factuelle, n'obéit que partiellement à une logique causale et ne produit aucun effet d'intrigue. De plus, dans la mesure où une telle succession d'événements apparaît comme étroitement imbriquée chronologiquement dans la situation d'interaction («où est-ce que je vais» l. 12; «où est-ce que vous croyez que je peux trouver» l. 22), elle renvoie à des contenus qui restent fortement conjoints au monde de la transaction. Autrement dit, si l'extrait (3) mobilise des effets narratifs, ceux-ci ne prennent pas la forme d'une séquence narrative et encore moins d'un récit.

Même s'il repose sur une organisation discursive élémentaire au regard de celle des récits étudiés ci-dessus, le compte rendu de l'extrait (3) présente malgré tout un degré d'élaboration non négligeable, ne serait-ce que parce qu'il articule cinq événements narratifs chronologiquement ordonnés. Tel n'est pas toujours le cas, particulièrement dans le contexte des interactions transactionnelles, où un compte rendu peut se réduire à une structure encore plus sommaire :

(4) Dictionnaire français-vietnamien (l. 1-14) :

1 L : bonjour madame

C : bonjour monsieur je voulais vous demander est-ce que vous avez un dictionnaire français-vietnamien

L : non ça n'existe pas

[...]

10 C : parce que j'ai ma mère: qui a une amie qui a adopté un de ces petits enfants et: y ils arrivent pas à se parler [rire]

L : ai ai ai ben évidemment

C : alors elle aurait voulu savoir si ça existait comme elle habite dans un village: alors je: vous demande

Dans l'exemple ci-dessus, l'opération de récapitulation prend clairement la forme d'une synthèse, et la cliente évoque sans évaluations ni réactualisation subjective une suite élémentaire de trois événements passés (l'adoption d'un enfant – un problème de communication – une demande de renseignement).

Enfin, on trouve dans les transactions des cas de comptes rendus encore plus sommaires, dans lesquels une succession évènementielle minimale est le produit d'une coénonciation entre les interactants :

(5) C'est le principe capitaliste (l. 33-45) :

C : à la : . à la kermesse du Parti .

L : oui

35 C : **j'avais retenu un . un livre de K.**

L : oui mais alors ça c'est le: c'est le secrétariat qui s'est occupé de ça c'est pas nous

C : ah bon

L : alors il faut demander au: secrétariat

C : ouais parce que c'est **Spielmann qui m'avait XX**

40 L : **voilà exactement c'est lui qui s'est occupé de ça . euh il devait vous le dédicacer puis euh: par K. puis vous le receviez directement .** alors je sais parce que des clientes: les ont reçus alors il faut il faut relancer Spielmann là-dessus

C : ouais ben je le verrai à au: à l'assemblée des délégués je lui dirai . au revoir

45 L : allez au revoir [sortie du client]

En effet, dans cet extrait, la chaîne des évènements évoqués non seulement ne présente aucune tension significative, mais encore se voit prise en charge d'abord par le client («j'avais retenu un . un livre de K.» l. 35; «c'est Spielmann qui m'avait XX» l. 39), puis par le libraire («c'est lui qui s'est occupé de ça. euh il devait vous le dédicacer puis euh: par K. puis vous le receviez directement» l. 40-41). Dans ce cas, comme dans le précédent, le dispositif discursif de récapitulation semble minimal, à tel point qu'il se rapproche à certains égards de ce que Gülich et Quasthoff appellent la mention («statement»). Cependant, dès lors qu'une pluralité d'évènements chronologiquement ordonnés reste perceptible, on doit considérer que de telles opérations relèvent encore du domaine des comptes rendus.

2.3 Les mentions

Même si, comme on vient de le voir, la frontière entre le compte rendu et la mention peut paraître parfois ténue, on peut différencier ces catégories sur la base de leur statut discursif. Alors que les comptes rendus constituent des unités d'ordre discursif du fait qu'ils articulent une pluralité d'évènements désignés

par des énoncés distincts, la mention se fonde pour Gülich et Quasthoff 1986 sur un énoncé isolé renvoyant à un événement passé désigné dans sa globalité¹⁰.

C'est évidemment cette forme minimale de représentation du vécu qu'on retrouve le plus régulièrement dans les interactions transactionnelles, comme l'attestent les quelques exemples ci-dessous :

- (6) a) C : oui ça c'est: **elle a coupé d'une: d'un livre d'Harlequin ..**
Harlequin l. 45
- b) C : parce qu'ici voilà XX euh Jeux de Scène **j'ai acheté hier j'ai trouvé**
Harlequin l. 86
- c) C : pendant la guerre **j'avais collectionné des billets qui venaient des camps de concentration** moi *C'est ma copine* l. 94-95
- d) C : alors moi **j'allais bouffer toutes les semaines chez eux j'ai habité douze ans à Lausanne**
 L : ah bon
 C : **alors j'allais les voir toutes les semaines pour bouffer . alors elle m'a marqué dans le livre là**
C'est ma copine l. 185-189
- e) C : **j'ai cherché les références longtemps** XX
 L : ouais ouais . moi je me souviens simplement du . un peu de la couverture mais
 C : XX **je savais plus du tout . je savais pas le titre je savais pas qui avait édité ..**
Donald l'imposteur l. 19-21
- f) L : vous tombez bien parce que **j'ai reçu: euh . j'ai reçu Études hier**
Études l. 3
- g) L : non non alors ça **on a fait les on a fait la recherche** c'est pour ça que je peux vous dire que::
Dictionnaire français-vietnamien l. 23

Au moyen de ces mentions, les clients ou le libraire évoquent des éléments de leurs expériences passées, mais sans pour autant marquer par un dispositif discursif spécifique cette opération de récapitulation. De tels cas échappent clairement à la problématique compositionnelle de l'hétérogénéité discursive (section 2.1), sans pour autant relever de la problématique des relations de discours (section 2.2). Du fait qu'ils se réduisent à un énoncé isolé, ils ne constituent tout simplement pas une forme discursive de la récapitulation de l'expérience.

¹⁰ «Statements, as opposed to either narratives or reports, are not discourse units but only single-sentence utterances.» (Gülich et Quasthoff 1986 : 225)

Le continuum développé ci-dessus offre l'avantage de regrouper les catégories classiquement reconnues dans le domaine des faits narratifs, tout en distribuant dans une complexité dégressive les procédés discursifs qui permettent d'en rendre compte. Dans cette perspective, on a pu montrer que si les récits impliquent de recourir à un modèle complexe de l'hétérogénéité discursive, tel qu'il consiste en l'articulation d'informations de natures référentielle, textuelle et linguistique (voir Filliettaz 1999), les comptes rendus paraissent réductibles à la question des relations discursives d'ordre temporel. Quant aux mentions, elles renvoient à des faits sémiotiques dont la composition ne peut plus être prise en charge par un modèle discursif.

Ce rapide parcours à travers les diverses modalités du «raconter» aura en outre permis de mettre en évidence la fréquence des opérations de récapitulation dans le cadre des interactions transactionnelles en librairie, mais plus spécifiquement, la préférence généralement accordée à des formes narratives peu marquées. S'il arrive fréquemment aux protagonistes d'une transaction d'évoquer des événements renvoyant à leurs expériences vécues, celles-ci sont rarement représentées discursivement au moyen de véritables récits, mais plutôt sous la forme de simples comptes rendus, et surtout sous celle de mentions.

3. Les fonctions praxéologiques des formes narratives

Comme je l'ai déjà évoqué en introduction, un des apports majeurs des modèles interactionnistes (analyse conversationnelle, analyse du discours, microsociologie de la vie quotidienne, praxématique, etc.) à une théorie du récit réside dans la tentative de décloisonnement qui consiste à considérer l'organisation du discours narratif à l'aune de l'interaction dans laquelle il prend place.

Une telle posture revient certes à décrire des spécificités de la narration en contexte interactionnel (voir notamment Jefferson 1978, Barbéris 1994, Bres 1995, Laforest et coll. 1996), mais elle consiste également à étudier les effets des opérations de récapitulation sur la coconstruction de l'ordre de l'interaction. Dans cette perspective, l'observable réside moins dans les propriétés formelles des récits interactifs que dans l'émergence de leurs fonctions. Même s'il faut admettre avec Gülich et Quasthoff 1986 que l'étude des fonctions est, d'une part, étroitement liée à une réflexion formelle¹¹, et, d'autre part, indispensable

11 «In other words, there should be no semantic analysis without a functional analysis. And since communicative functions are not only person-dependent but also situation-dependent, there can be no semantic or cognitive analysis without an interactional analysis.» (Gülich et Quasthoff 1986 : 231)

à une analyse interactionnelle des récits¹², elle conduit à aborder un questionnement dont les enjeux vont bien au delà des sciences du langage. En effet, rendre compte de la narrativité au plan fonctionnel impose non seulement de réarticuler la «structure narrative» (histoire) avec les mécanismes interactionnels de récapitulation (récit), mais elle oblige à considérer une articulation de second degré entre ces opérations langagières et les activités sociales dans lesquelles elles prennent place (voir Bronckart 1997). Dès lors, des questions d'une grande complexité doivent être abordées, qui, dans le cadre d'une réflexion sur les situations de discours, sont appelées à préciser ce qu'est une activité sociale, une interaction, un agent, une culture, etc.

Pourtant, ce qui ne manque pas d'étonner lorsqu'on tente de rassembler les propositions émises par les différents courants de la linguistique de l'interaction à propos des fonctions de la narration, c'est l'extrême dispersion dont ce champ a fait l'objet. Pour ne citer que quelques exemples, on peut rappeler qu'à la suite des travaux laboviens, Güllich et Quasthoff 1985 considèrent que les opérations narratives servent d'une part à représenter des contenus, et d'autre part à constituer des liens sociaux; dans cette perspective, elles distinguent la fonction **communicative** de la fonction **interactionnelle**. Pour sa part, Vincent 1994 relève que les récits produits lors d'entrevues sociolinguistiques expriment tantôt un effet **argumentatif**, tantôt un simple **plaisir de raconter**, alors que Bres 1993, 1994a et 1994b avance l'hypothèse selon laquelle, d'une manière générale, le discours narratif aurait pour principale fonction celle de **mettre le temps en ascendance**. Quant à la dimension **identitaire** ou de **présentation de soi**, elle est développée non seulement dans les ouvrages de Goffman 1973, 1974 et 1991, mais également dans un grand nombre de travaux qui s'inscrivent de près ou de loin dans la continuité de ses réflexions (Bres 1993, Labov 1978, Vincent 1994¹³). Enfin, des propositions plus ponctuelles comme celles de Casolari 1994 à propos des interactions à la poste font apparaître que le récit peut assumer, en contexte transactionnel, une fonction d'expression d'une **charge émotionnelle** liée à une situation potentiellement conflictuelle.

Ce qui apparaît clairement dans les hypothèses évoquées ci-dessus, et qui, à mon sens, témoigne des limites actuelles de la réflexion fonctionnelle, c'est l'effet d'hétérogénéité qui transparait derrière les catégories proposées. En effet, si certaines fonctions s'appliquent à l'ensemble des procédés narratifs et prétendent

12 «Naturally, a description of the narrative process remains incomplete as long as only the text and content of the narrative are the objects of analysis. The functions that the narrative fulfills in the interaction or the functions that the participants attribute to the narrative also deserve attention.» (Güllich et Quasthoff 1985 : 175)

13 Pour un panorama plus exhaustif des travaux portant sur la fonction identitaire des récits, on consultera «Récit et identité», la troisième partie du collectif édité par Bres et coll. 1994.

à un statut de généralité, d'autres paraissent spécifiques à une situation d'interaction particulière (exemple : la transaction à la poste, l'entrevue sociolinguistique). En outre, les catégories fonctionnelles dégagées ci-dessus portent sur des aspects très variables de l'organisation du discours : certaines marquent clairement son organisation «relationnelle» (exemple : la fonction d'argumentation), d'autres sont étroitement liées à ses enjeux «stratégiques» (exemple : les fonctions interactionnelle et identitaire), pendant que d'autres encore renvoient à des propriétés «référentielles» générales (exemple : les fonctions communicative et de mise en ascendance temporelle)¹⁴.

En somme, il apparaît que la réflexion portant sur les fonctions de la narration s'exprime le plus souvent sous la forme de démarches typologiques dispersées qui, bien que ponctuellement très éclairantes à propos d'un genre d'activité sociale particulier, ne contribuent pas de manière significative à un traitement intégré de la question. Aucun principe général ne permet par exemple d'ordonner ces hypothèses, ni de les articuler systématiquement, si bien qu'elles revêtent dans bien des cas un caractère visiblement ad hoc. Et pourtant, de tels principes existent et sont même constamment implicites. En effet, l'ensemble des catégories évoquées ci-dessus renvoient plus ou moins directement à la nature des enjeux praxéologiques qui président à une situation d'interaction, mais sans pour autant expliciter le cadre théorique général qui rendrait compte de la configuration interne de ces enjeux et de leur imbrication dans l'ordre de l'interaction. Or, on peut raisonnablement penser qu'une approche plus systématique du champ des théories de l'action permettrait de déployer de manière plus structurée une réflexion centrée sur les fonctions des récits oraux.

Dans ce qui suit, j'aimerais contribuer à l'élaboration d'un tel cadre, d'abord en montrant qu'en contexte transactionnel, les opérations narratives doivent être mises en relation avec l'explicitation des motifs qui sous-tendent la participation à l'action conjointe (section 3.1), puis en développant l'hypothèse selon laquelle la notion de complexe motivationnel peut constituer un point de contact entre une théorie des fonctions du récit et une théorie générale de l'action sociale située. En somme, il s'agira de démontrer que les procédés sémiotiques de récapitulation constituent pour les participants à l'interaction un moyen efficace de coconstruction d'une rationalité intersubjective qui, à différents niveaux, donne sens à leur rencontre (section 3.2).

14 Ces sous-catégories de l'organisation du discours renvoient à un modèle général présenté dans Roulet et coll. (à paraître).

3.1 Formes narratives et complexe motivationnel

Comme le relève très justement Ricoeur 1977, le champ conceptuel des théories de l'action se distingue par une irréductible complexité, laquelle est rendue lexicalement perceptible à travers la multitude de termes qui sont généralement employés pour y référer : *action, activité, intention, but, finalité, motif, agent*, etc. Ainsi, pour décrire les enjeux qui président à des rencontres interindividuelles, on dispose d'un grand nombre de paramètres qui constituent autant d'éléments nécessaires à une explicitation des configurations relatives à l'organisation des situations d'interaction. Il n'est pas dans mon intention ici de présenter dans sa globalité un tel modèle configurationnel (voir Filliettaz 1997 et 2000, chap. 2), mais seulement de mettre en évidence une de ses composantes, le «motif», qui semble entretenir des liens étroits avec les opérations de récapitulation de l'expérience.

Bien que, dans le langage courant, l'opposition entre les «intentions» et les «motifs» ne soit pas toujours clairement marquée, les théories de l'action en général et la philosophie analytique en particulier n'ont pas manqué de décrire les nuances qui les caractérisent. Anscombe propose par exemple de considérer que «l'intention d'un homme est ce qu'il vise ou ce qu'il choisit; son motif est ce qui détermine son but ou son choix» (1990 : 261). Autrement dit, si l'analyse des intentions ou des finalités consiste à expliciter la **signification** de l'interaction, l'étude des motifs cherche à déterminer les **raisons** qui expliquent l'engagement des participants dans l'action conjointe. C'est pourquoi, dans les transactions en librairie, on se gardera d'assimiler ces deux concepts, dès lors qu'une même finalité transactionnelle d'achat d'un livre peut prendre place, selon les clients, dans des configurations motivationnelles d'une grande diversité : monter une pièce de théâtre, préparer un séminaire universitaire, aider une amie malade, faire un cadeau, etc.

Parce qu'elle est irréductible aux autres notions du champ conceptuel des théories de l'action, et surtout parce qu'elle apparaît comme un élément déterminant dans la description des enjeux praxéologiques, l'explicitation des motifs joue un rôle non négligeable dans l'analyse des situations d'interaction. Sa fonction principale est de rappeler que toute conduite finalisée, qu'elle soit individuelle ou conjointe, ne constitue pas un flot décontextualisé, mais procède au contraire d'un tressage avec un ensemble complexe d'actions externes qui la précèdent ou qui lui succèdent (voir Bange 1992 : 92-93). Aussi une transaction ne doit-elle pas être considérée comme un agencement clos de conduites finalisées, mais plutôt comme une conjonction momentanée des «flux temporels» (Dulong 1993 : 223) propres à chacun des partenaires, et qui articulent respectivement

ces derniers à leurs projets super-ordonnants. Par exemple, la transaction d'achat d'un livre ne constitue pour le libraire qu'une opération prenant place dans l'ensemble plus vaste des opérations propres à la gestion d'une librairie (gérer les commandes, ranger les rayons, classer les factures, etc.). Quant au client, son engagement dans l'interaction ne fait sens que si on admet l'existence d'une chaîne d'actions à laquelle la transaction en librairie vient s'ancrer (choisir un séminaire, consulter la bibliographie, se procurer les ouvrages de référence, préparer un examen, etc.). Dès lors que ces conduites externes prennent la forme d'un ensemble temporellement organisé, on ne peut plus simplement expliciter les motifs qui président à une action participative, mais on doit plus globalement décrire les **complexes motivationnels** auxquels s'ancre une interaction.

Dans le cadre des interactions en librairie, les formes narratives précédemment décrites participent largement à l'explicitation des complexes motivationnels : en renvoyant à leurs expériences passées, les clients et le libraire verbalisent les raisons de leur engagement dans l'interaction ainsi que l'ensemble des faits ou évènements temporellement organisés qui s'y rattachent. Qu'elles prennent la forme de récits (1, 2), de comptes rendus (3, 4, 5) ou de mentions (6), les opérations narratives contribuent à rendre manifeste le *pourquoi* de la présence des agents ou, pour reprendre l'expression d'Anscombe 1990 : 261, «ce qui détermine leur but» dans leur participation à la rencontre (par exemple, la requête d'une amie malade, l'adoption d'un enfant, la commande d'un ouvrage, etc.). Ainsi, en contexte transactionnel, on peut globalement reconnaître à la récapitulation de l'expérience passée une fonction d'ancrage de l'interaction aux complexes motivationnels qui la sous-tendent.

Dans cette perspective, les formes narratives doivent être rapprochées d'autres mécanismes discursifs avec lesquels ils partagent certaines propriétés référentielles. En effet, les spécificités temporelles des opérations de récapitulation sont telles que les récits, les comptes rendus et les mentions ne peuvent que désigner les faits passés et, par conséquent, ne procèdent qu'à un **ancrage rétrospectif** de la transaction aux complexes motivationnels. Or, on trouve dans les interactions verbales des énoncés ou des segments de discours qui opèrent d'autres modalités temporelles d'ancrage de l'interaction aux «flux comportementaux» des participants. À cet égard, les rapports d'une interaction à ses configurations motivationnelles constituent un phénomène complexe qui peut prendre la forme non seulement d'un ancrage **rétrospectif**, mais également d'un ancrage **prospectif** ou encore **non marqué** temporellement, comme l'illustre le schéma suivant :

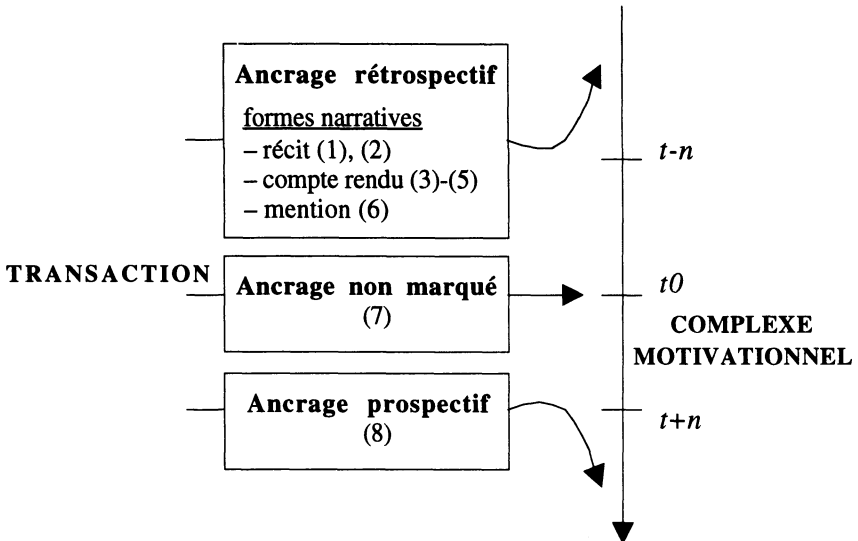


Fig. 2 : Les différents modes d'ancrage de la transaction à son complexe motivationnels

Si, comme on l'a vu précédemment, l'articulation d'une transaction au complexe motivationnel peut opérer rétrospectivement en mobilisant des formes narratives (1-6), l'explicitation des motifs n'est pas toujours marquée temporellement, ainsi que l'attestent les exemples ci-dessous :

(7) Ancrages non marqués au complexe motivationnel :

a) C : y a juste un conte chte que je dois mettre en scène alors

Wilde 1. 38

b) C : c'est à l'école d'archi y a un séminaire sur euh: habitat et famille:.

L : ah ouais

C : il y a un thème qui est euh:

L : qui est proposé

C : sur sur le passage de la paysannerie jurassienne à

L : mhmm

C : l'industrie horlogère .

La question jurassienne 1. 18-24

c) C : j'aimerais euh: La machine infernale de Jean Cocteau ... c'est pour l'école

La Machine infernale 1. 1

Dans ces énoncés ou segments discursifs, les clients verbalisent les raisons de leur engagement praxéologique et renvoient à un ensemble d'expériences

externes à l'interaction, sans pour autant marquer explicitement une antériorité ou une postériorité par rapport au temps intersubjectif de la transaction¹⁵.

Mais les enjeux liés à une rencontre interindividuelle peuvent également conduire les participants à désigner des actions futures et ainsi à opérer un ancrage prospectif de la rencontre aux projets extra-interactionnels. De telles projections sont non seulement constitutives des rituels de clôture d'une conversation (*au revoir, à bientôt, à la prochaine, etc.*), comme l'ont bien montré Schegloff et Sacks 1973, mais elles interviennent fréquemment dans certains épisodes praxéologiques comme les commandes, dans lesquelles les agents sont appelés à négocier un mode de résolution qui ouvre sur un «avenir transactionnel». En voici quelques exemples, aux côtés d'autres formes de projections motivationnelles :

(8) Ancrages prospectifs au complexe motivationnel :

- a) L : ouais ouais ecco . ben **on regardera ça ensemble mardi après-midi d'accord** *Wilde l. 39*
- b) C : **je repasse samedi matin je viens à la Placette** *Harlequin l. 64*
- c) C : et je crois qu'il faudrait mettre . **il vaut mieux demander Teresa** parce que la dame qui est là ne parle pas bien français
L : bon d'accord
C : **dites que c'est la librairie je vais lui expliquer** *Harlequin l. 110-113*
- d) L : ouais ouais ben ils vont **ils vont me donner le catalogue** pis je:: *Harlequin l. 133*
- e) C : alors je vais je vais faire agrandir les photos puis elle le sait pas . j'ai des photos quand ils étaient tout petits ses gosses puis elle le sait pas .
L : ah bon
C : **elle va être contente** *C'est ma copine l. 140-143*
- f) C : **je vous ferai signer le livre** quand elle vient si vous voulez *C'est ma copine l. 195*

15 On peut qualifier ces cas de non marqués temporellement, du moment qu'on admet avec Bres 1999 : 125 que le présent qui les caractérise au plan verbo-temporel doit être considéré comme une forme non temporelle ou du moins prétemporelle : «Le présent, du fait de son absence de marque morphologique – au mieux peut-on parler d'un morphème *zéro* du présent – est une forme *non temporelle*, à savoir qu'en lui-même il n'actualise pas le procès dans le temps (conçu comme division en époques présente, passée et future). Plus précisément encore : en termes d'actualisation de l'image-temps par le verbe, je dirai que le présent est une forme *prétemporelle*».

Ces cas partagent avec les opérations de récapitulation la propriété de désigner un monde temporellement disjoint. Cependant, alors que les formes narratives s'articulent aux motifs par une évocation rétrospective d'évènements passés, ces projections pointent des éléments futurs de la chaîne des actions externes à l'interaction.

Parce que les formes narratives partagent avec d'autres mécanismes discursifs la capacité de désigner des expériences externes à l'interaction, elles relèvent de manière générale des stratégies sémiotiques par lesquelles les protagonistes d'une transaction verbalisent les raisons de leur engagement. Dans ce contexte, on a pu ainsi reconnaître à la narration la propriété spécifique d'ancrer rétrospectivement les interactions transactionnelles aux complexes motivationnels qui en fixent la pertinence externe. Cependant, une telle proposition reste partielle et ad hoc aussi longtemps qu'elle ne précise pas davantage les fonctions de l'explicitation des motifs dans la configuration générale des enjeux qui président à une interaction. Seule une telle réflexion peut permettre de décrire avec précision le rôle que jouent les opérations discursives décrites ci-dessus dans la coconstruction d'un ordre rationnel d'interaction. La constitution d'un cadre de réflexion systématique portant sur les fonctions de la narration oblige ainsi à aborder, même sommairement, la question délicate de la rationalité des conduites sociales.

3.2 Complexe motivationnel et coconstruction de la rationalité des actions conjointes

Indiscutablement, la problématique de la rationalité des comportements humains et des principes qui permettent d'en rendre compte se situe au coeur de toute démarche théorique ou descriptive en sciences humaines. Elle est, depuis Aristote, Descartes et Spinoza, au centre des questionnements philosophiques (voir Bronckart 1997) et, plus récemment, un enjeu majeur des investigations sociologiques, comme l'attestent les travaux de Garfinkel 1967, Goffman 1991 et Habermas 1987. Enfin, si on suit le panorama esquissé par Bechtel, Graham et coll. 1998 dans leur récent manuel, elle apparaît depuis peu comme l'origine de débats fondamentaux dans le cadre des sciences cognitives.

Mon objectif n'est certes pas de revenir de façon systématique sur les divers traitements qu'imposent les paradigmes des théories de l'action à la description des conduites rationnelles (voir Filliettaaz 2000, chap. 1), mais plus spécifiquement de mettre en évidence les apports des courants interactionnistes à cette question. En effet, si la pragmatique de l'interaction souscrit largement à un principe de rationalité dans la structuration des actions conjointes, elle se

distingue sur plusieurs plans d'autres traditions scientifiques, notamment en adhérant à deux postulats qu'on peut brièvement résumer de la manière suivante :

1° La rationalité d'une action conjointe doit être envisagée comme le produit d'une **coconstruction située** assumée par les participants à l'interaction. Ceci revient tout d'abord à admettre, avec Garfinkel 1967 : VII, que les effets du social sur l'individu ne prennent pas la forme de normes objectives et immanentes, mais plutôt celle d'ethnométhodes permettant de fonder une rationalité pratique. Cette perspective implique également de considérer, à la suite de Goffman 1991 et de Quéré 1990, que le caractère sensé des actions humaines découle de leur émergence publique et de leur valeur sociale, de sorte que la rationalité ne peut être décrite que comme le résultat d'une dynamique dialogique de négociation et de coordination (voir Clark 1996).

2° La rationalité des actions conjointes procède également de mises en rapports complexes entre les agents et une **pluralité d'univers référentiels**. Reprenant à Popper sa conception des trois mondes, Habermas 1987 montre par exemple que l'évaluation des conduites finalisées se fonde non seulement sur des représentations d'états de choses **objectives**, mais également sur des expériences vécues **subjectives** et des attentes d'ordre **social**. De ce triple ancrage des agents à leur situation d'interaction, il conclut que la rationalité de l'agir ne se réduit pas à sa dimension téléologique de «vérité» ou d'«efficacité», mais qu'elle s'exprime par ailleurs dans la «véracité» dramaturgique ainsi que dans la «légitimité» normative auxquelles elle peut prétendre.

Pour autant qu'on accepte de considérer les actions conjointes comme le produit situé d'une négociation référentiellement complexe, on peut poser l'hypothèse selon laquelle l'explicitation par les agents des complexes motivationnels contribue à la coconstruction d'une forme de rationalité à leur rencontre. En désignant prospectivement ou rétrospectivement des événements externes à l'interaction, ils s'appliquent à fonder intersubjectivement les conditions d'intercompréhension nécessaires à leur engagement rationnel dans un enjeu conjoint. Dans ce qui suit, j'aimerais étayer cette hypothèse en montrant, à partir des catégories habermassiennes, comment, dans les interactions en librairie, la verbalisation des motifs, et les opérations de récapitulation en particulier, sont impliquées dans l'émergence d'une rationalité d'ordre **téléologique** (section 3.2.1) d'une part, et dans les dimensions **dramaturgique** (section 3.2.2) et **sociale** (section 3.2.3) des enjeux liés aux rencontres interindividuelles d'autre part.

3.2.1 La rationalité téléologique ou l'expression des conditions de réussite de l'action conjointe

Parce qu'agir consiste toujours minimalement en l'expression d'un but et parce que les agents cherchent à travers leurs conduites finalisées à modifier des états de choses dans leur environnement, toute action s'ancre nécessairement à un «monde objectif», c'est-à-dire à des représentations portant sur «l'ensemble des états de choses qui existent ou se produisent ou peuvent être suscités par une intervention délibérée» (Habermas 1987 : 103). C'est précisément sur ce rapport finalisé aux représentations qui composent le monde objectif que se fonde pour Habermas la **dimension téléologique** des conduites humaines. Cependant, en contexte interactionnel, cette téléologie ne s'exprime plus dans une simple tension entre une fin et un moyen, mais elle prend la forme d'un «enjeu commun» (Ghiglione et Trognon 1993 : 103). Pour parvenir à leurs objectifs individuels (gérer une librairie / préparer un séminaire), les interactants (libraire / client) doivent faire converger leurs engagements en direction d'une finalité conjointe (la gestion d'une transaction en librairie) et accomplir respectivement les «actions participatives» (Clark 1996) qui leur incombent individuellement (vendre un livre / acheter un livre). C'est pourquoi la téléologie des actions conjointes implique nécessairement une forme de reconnaissance intersubjective des finalités sous-jacentes aux conduites des coagents.

S'il est nécessaire de rappeler ces éléments, c'est parce qu'ils concernent directement les opérations discursives d'explicitation des motifs. En effet, dans les interactions en librairie par exemple, le déroulement transactionnel est profondément influencé par les contraintes d'ordre motivationnel. Selon que le client a besoin du livre pour l'école, pour monter une pièce de théâtre, pour le lire dans le train, pour une amie malade, etc., l'issue du parcours transactionnel sera «heureuse» ou «malheureuse». Ainsi, en explicitant des expériences renvoyant aux configurations de comportements externes à l'interaction, les agents opèrent des spécifications portant sur les conditions de réussite des processus en jeu, conditions qui renvoient clairement à la rationalité téléologique des actions conjointes. Pour illustrer cette idée, on peut revenir plus systématiquement sur l'organisation de la transaction Harlequin¹⁶, et observer comment les complexes motivationnels explicités par le libraire et la cliente s'articulent aux enjeux transactionnels :

16 Outre les extraits (3), (6a), (6b), (8b), (8c) et (8d), qui y renvoient de manière ponctuelle, on trouve dans Fillietaz 1996 une transcription d'un large extrait de cette interaction. Pour une transcription intégrale, on consultera Fillietaz 2000.

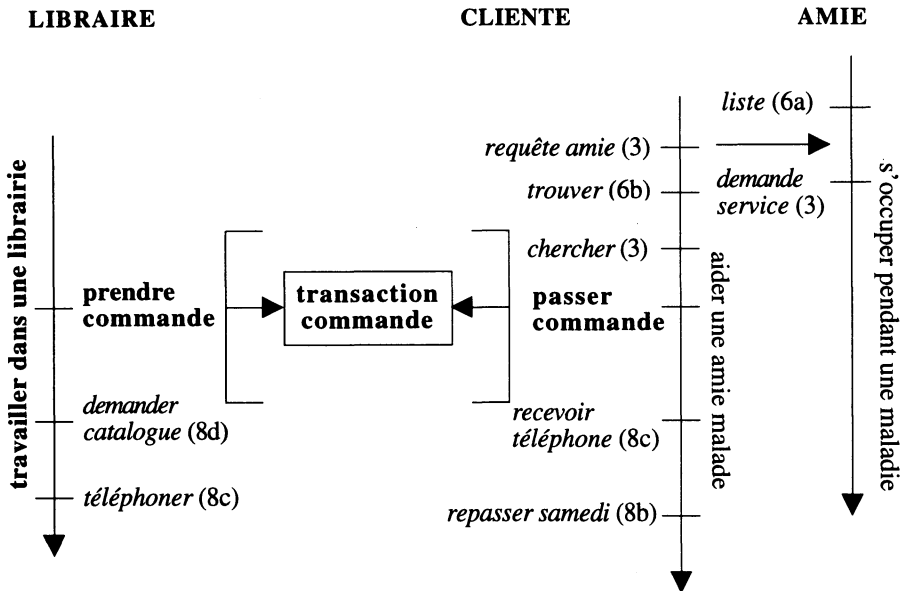


Fig. 3 : Cadre actionnel relatif à la transaction *Harlequin*

Le schéma ci-dessus vise à rendre manifeste la configuration ou le «cadre actionnel» propre à une situation d'interaction effective. Il permet entre autres de montrer, au plan téléologique, que les agents coprésents structurent leur engagement autour d'un foyer transactionnel de commande et que, de ce fait, ils accomplissent respectivement les «actions participatives» propres à cet enjeu (prendre / passer commande). Mais, comme le montre aussi ce schéma, la transaction est étroitement articulée à ses complexes motivationnels, du fait que les participants verbalisent à plusieurs reprises les «flux temporels» auxquels l'interaction vient s'ancrer. Cet ancrage est à la fois rétrospectif (3, 6a, 6b) et prospectif (8b, 8c, 8d), et il implique référentiellement non seulement le libraire (travailler dans une librairie) et la cliente (aider une amie malade), mais également l'amie de la cliente (s'occuper pendant une maladie), dont les prétentions motivationnelles influencent profondément la gestion de l'interaction.

Plus spécifiquement, on peut noter que l'évocation par la cliente d'éléments motivationnels externes à l'interaction opère souvent des réorientations du parcours transactionnel. En désignant par exemple des actions comme «ça je lui ai acheté hier» (6b), «j'ai été chez Naville il n'y en a pas» (3), «elle m'a écrit ici elle a ça elle a ça elle veut celui-là . alors après ici elle a celui-là» ou encore «je repasse samedi matin je viens à la Placette» (8b), la cliente émet des conditions à la réussite de la transaction et spécifie les propriétés référentielles auxquelles

l'interaction doit se soumettre pour garantir, au plan téléologique, un engagement mutuel des participants.

La question de la fonctionnalité des opérations de récapitulation peut dès lors être posée de manière fructueuse. Dans le cadre esquissé ci-dessus, la fréquence des formes narratives en contexte transactionnel s'explique par la nécessité qu'il y a pour les participants d'explicitier les conditions auxquelles ils garantissent leurs actions participatives : le compte rendu (3) et les diverses mentions (6a, 6b, etc.) énoncés par la cliente visent ainsi à exposer à quel titre elle s'engage dans l'interaction et à quelles conditions la transaction peut déboucher sur une résolution «heureuse». Autrement dit, les narrations servent non seulement à ancrer rétrospectivement l'interaction à son complexe motivationnel, mais elles permettent plus généralement aux interactants de construire la configuration téléologique sur laquelle se fonde partiellement la rationalité des rencontres interindividuelles.

3.2.2 La rationalité dramaturgique ou l'investissement subjectif de l'interaction

Comme l'a très justement relevé Habermas, la rationalité d'un engagement praxéologique dans l'interaction ne se réduit pas à la négociation des configurations téléologiques qui en expriment les finalités objectives. À la suite de Goffman 1973, Habermas montre qu'un modèle de l'action conjointe ne peut pas ignorer les mécanismes par lesquels les agents, à travers leurs conduites finalisées, cherchent en permanence à gouverner l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes. De ce point de vue, ils font intervenir des représentations d'un monde «subjectif», constitué de «l'ensemble de leurs expériences vécues» (Habermas 1987 : 107), et ils négocient par là même ce qu'on peut appeler la dimension dramaturgique de la rationalité de leur rencontre. Ainsi, le sens d'une interaction ne serait pas déterminé strictement par l'efficacité téléologique des actions participatives qui la composent, mais aussi par la véracité dramaturgique des mécanismes de présentation de soi qu'elle manifeste.

Il apparaît clairement qu'en plus d'avoir des effets au niveau de la réussite transactionnelle, les éléments du complexe motivationnel renvoient aux expériences vécues subjectives et sont impliqués dans les processus de mise en scène par lesquels les agents gèrent la dimension dramaturgique de l'interaction. Cette construction subjective de la rationalité de la rencontre est omniprésente dans la transaction Harlequin, dans laquelle l'évocation d'expériences externes à l'interaction (section 3.2.1) vise à produire de la cliente une image valorisante de personne dévouée et serviable (voir Filliettaz 1998). Mais cette dimension de l'agir peut être illustrée de manière emblématique au moyen de la transaction C'est

ma copine¹⁷, dans laquelle les enjeux liés à l'interaction résident spécifiquement au plan de la négociation identitaire (être l'ami de Simone Schwarz-Bart) et sont explicités à l'aide de références omniprésentes à des expériences mettant en scène le client et l'écrivain (la rencontre avec son mari, les invitations à manger, l'obtention de l'adresse, etc.) :

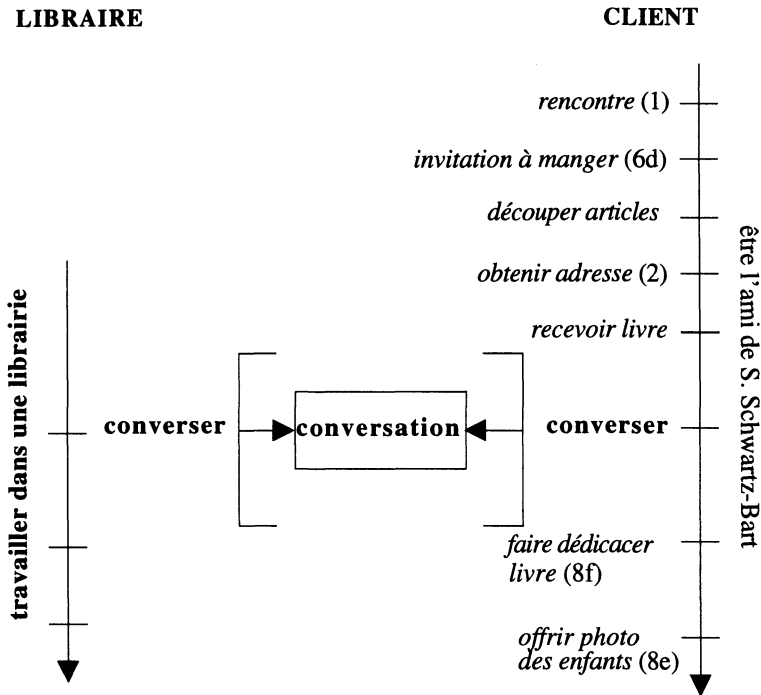


Fig.4 : Cadre actionnel relatif à la transaction *C'est ma copine*

Le caractère atypique d'une telle transaction doit être souligné, du fait que, comme l'explique le schéma ci-dessus, l'enjeu de la rencontre ne se traduit par aucun des parcours transactionnels habituellement attestés dans une librairie. En effet, le client ne prétend à aucun engagement dans une activité d'achat, de commande ou encore de renseignement, mais il semble davantage préoccupé par le livre dédicacé qu'il vient de recevoir et par le prestige que représente pour lui un tel objet. Aussi doit-on considérer que la finalité conjointe qui structure cette rencontre ne consiste pas en une véritable **transaction**, mais qu'elle prend plutôt la forme d'une **conversation** (Traverso 1996).

17 Pour une transcription complète de cette interaction, on consultera Filliettaz 1999.

Pourtant, même si la nature des enjeux peut paraître bien éloignée des transactions étudiées précédemment (section 3.2.1), l'interaction ne constitue pas pour autant un ensemble décontextualisé de conduites finalisées; au contraire, elle se trouve elle aussi fortement ancrée dans des projets qui en fixent la pertinence externe. On peut à cet égard noter que la participation du client à l'activité conversationnelle semble déterminée par un motif à caractère identitaire ou subjectif : faire admettre qu'il est l'ami de Simone Schwarz-Bart. Ceci transparaît assez explicitement dès le début de l'interaction, lorsqu'il réitère avec insistance les affirmations suivantes : «vous voyez c'est ma copine», «dédicacé tout c'est ma copine alors», «elle m'a marqué oh toujours . dans tous ces livres c'est marqué les trucs . mon copain d'enfance . mon grand copain». Mais ce projet est surtout omniprésent derrière l'ensemble des expériences externes à l'interaction que le client désigne dans son discours : la rencontre de Simone Schwarz-Bart avec son ami (1), les invitations à manger (6d), la collecte des articles de presse traitant de l'écrivain, l'obtention de l'adresse parisienne (2), la réception du livre dédicacé, la demande d'une dédicace pour le libraire (8f), l'agrandissement d'une photo à offrir (8e), etc. À travers ces événements temporellement organisés, le client explicite un ensemble d'expériences subjectives qui attestent ses liens d'amitié privilégiés avec l'écrivain. En ancrant rétrospectivement ainsi que prospectivement l'interaction au complexe des motifs qui sous-tendent son engagement dans l'activité conversationnelle, le client se présente comme un personnage important et construit une image identitaire au moyen d'une mise en scène soigneusement travaillée discursivement.

Dans cette perspective, on n'a pas de peine à saisir le rôle que peuvent jouer les opérations de récapitulation dans la coconstruction d'un ordre rationnel d'interaction. Parce qu'elles désignent par définition des expériences vécues¹⁸, les formes narratives, qu'elles soient élaborées ou minimales, véhiculent des représentations propres aux mondes subjectifs des partenaires, et sont de ce fait étroitement impliquées dans les mécanismes dramaturgiques de présentation de soi. En renvoyant à leurs expériences passées (exemple : aider une amie malade, recevoir un livre dédicacé, etc.), les agents émettent ainsi des prétentions à la véracité de leurs images identitaires et négocient, au plan dramaturgique, la rationalité de leurs actions conjointes.

Si l'ensemble des narrations partagent cette propriété de référer à des expériences passées, toutes les formes de réalisation discursives ne présentent

18 On peut rappeler que dans le cadre des modèles sociolinguistiques ou conversationnalistes, on tend à considérer que les opérations de récapitulation nécessitent une implication du narrateur dans les événements désignés : «Le narrateur doit être un des acteurs (ou être suffisamment proche d'un des acteurs pour s'être approprié les événements) ou témoin direct des événements.» (Laforest et Vincent 1996 : 21-22)

cependant pas le même degré de manifestation de l'identité. En effet, comme l'ont bien relevé Labov 1978, Gülich et Quasthoff 1986 et Bres 1993, les véritables récits (section 2.1) offrent, de par les mécanismes d'évaluation et de dramatisation qui les caractérisent, un fort potentiel d'expression de la subjectivité, qui les distingue sur ce point des comptes rendus et des mentions. On ne s'étonnera donc pas de trouver dans la transaction *C'est ma copine* des modes marqués de récapitulation de l'expérience. Dans un contexte dominé par des motivations d'ordre identitaire, on doit reconnaître que les formes narratives marquées constituent des configurations sémiotiques particulièrement adaptées : au moyen des récits qu'il produit (1, 2), le client réinvestit subjectivement un monde référentiellement disjoint dans lequel il peut se mettre en scène aux côtés de l'écrivain dont il prétend être l'ami. Il exploite ainsi maximale-ment le fort potentiel de subjectivité que lui fournit ce mode de récapitulation pour justifier ses prétentions dramaturgiques.

À l'inverse, on ne s'étonnera pas non plus de la rareté des récits dans des contextes transactionnels plus typiques. Parce que les comptes rendus et les mentions permettent de désigner des expériences vécues sans les réinvestir subjectivement au plan du discours, ils constituent des formes adaptées au «cadre» des opérations commerciales. Ceci ne signifie nullement que la transaction se réduise, comme on le pense trop souvent, à une activité strictement opérationnelle et désincarnée au plan subjectif, mais seulement que ses enjeux ne se situent pas principalement au niveau dramaturgique, si bien qu'on peut légitimement penser que les agents qui y sont impliqués tendent à privilégier des formes d'expression moins marquées subjectivement.

3.2.3 La rationalité sociale ou l'explicitation des «flux temporels»

Dans le modèle habermassien de la rationalité de l'agir, aussi bien les processus téléologiques d'émergence d'une finalité (section 3.2.1) que les mécanismes dramaturgiques de présentation de soi (section 3.2.2) ne peuvent s'exprimer que dans le cadre d'un environnement marqué socialement. Ainsi, on doit considérer qu'à côté des représentations d'états de choses fondant le monde objectif et de celles portant sur les expériences vécues subjectives, l'interaction met en jeu des représentations d'ordre social, qui, pour Habermas 1987 : 104, renvoient à «l'ensemble des relations interpersonnelles légitimes» dans une collectivité. Autrement dit, pour interagir de façon sensée, les agents doivent prétendre à une forme de rationalité sociale de leur rencontre, en inscrivant celle-ci dans une relation interpersonnelle mutuellement ratifiée.

Dans cette perspective, on comprend mieux la nécessité qu'il y a pour les agents de désigner des expériences extra-interactionnelles et d'évoquer les configurations temporelles propres à leurs complexes motivationnels. Par ce biais, ils convoquent dans l'espace de l'interaction des scènes de la vie quotidienne dans lesquelles ils ont été impliqués, et qui ont pour effet de les légitimer en tant qu'acteurs sociaux. En évoquant par exemple prospectivement ou rétrospectivement des événements comme la requête d'une amie (3), les tentatives infructueuses pour se procurer la collection (3), l'achat de livres (6b) ou encore un passage programmé dans la librairie (8b), la cliente de l'exemple Harlequin cherche non seulement à spécifier les conditions de réussite de la transaction et à donner d'elle l'image d'une personne serviable, mais elle contribue de manière encore plus générale à valider auprès de son interlocuteur son statut de partenaire socialement légitime.

Mais il existe à mon sens une valeur sociale plus profonde qu'on peut reconnaître à l'explicitation des complexes motivationnels. Dans ses travaux portant sur les rites d'interaction, Goffman 1974 : 39 notait déjà que les rituels d'ouverture et de clôture qui servent de « parenthèses » aux rencontres interindividuelles avaient pour fonction de postuler une forme de stabilité et de permanence à la relation interpersonnelle. Dans le prolongement d'une telle proposition, on peut considérer que l'ensemble des mécanismes d'explicitation d'expériences extra-interactionnelles, et non pas seulement les rituels de salutation, contribuent à déployer la rencontre dans sa dimension historique. En ancrant l'interaction dans les trajectoires individuelles qui en expriment l'histoire, les agents cherchent non seulement à légitimer les relations interpersonnelles auxquelles ils prétendent, mais, de manière plus générale, à valider une organisation sociale en postulant sa continuité dans le temps. C'est ce qu'a très bien montré par exemple Dulong 1993 : 231 en affirmant que « parler au futur devient une modalité intersubjective de se donner un futur social, en prenant l'engagement de maintenir stables les institutions dont ce futur dépend ».

C'est pourquoi il faut considérer en définitive que la valeur socialisante des interactions s'inscrit dans une dialectique à double sens : dans une première articulation, les expériences extra-interactionnelles viennent légitimer les rapports sociaux liés à la rencontre; dans une seconde articulation, l'interaction elle-même contribue à valider l'ordre du monde auquel elle s'ancre en postulant une forme de continuité aux relations sociales.

De ce point de vue, les opérations de récapitulation jouent un rôle de première importance dans l'élaboration d'un ordre rationnel d'interaction. À travers les diverses formes narratives auxquelles ils recourent, les interactants verbalisent les « flux temporels » de leurs conduites dans le monde, ce qui conduit, d'une

part, à les légitimer en tant qu'acteurs sociaux et, d'autre part, à valider l'organisation sociale sous-jacente à l'interaction. Même si cette valeur rationalisante est inhérente au caractère référentiellement disjoint des événements désignés par l'ensemble des modes de récapitulation, on peut noter pour terminer qu'une forme comme le récit se distingue par des ressources sémiotiques particulières qui en renforcent les potentialités sociales. Comme l'a bien montré Bres 1994a et b, le récit a pour propriété de réaliser une «mise en ascendance du temps», c'est-à-dire d'agencer les événements dans une chronologie qui va du passé vers le futur. La mise en ascendance opérée par cette forme marquée de récapitulation permet donc non seulement de renvoyer à des événements extra-interactionnels, mais encore de présenter dans une structure causalement motivée un ensemble complexe d'expériences personnelles. La permanence des institutions sociales y est donc doublement postulée : d'abord dans la nature disjointe des constituants de l'intrigue; ensuite dans les rapports logico-temporels qui articulent les événements narrés et qui les distribuent sur un axe ascendant. C'est dans ce sens aussi que les récits constituent des procédés discursifs particulièrement efficaces dans le cadre des négociations de la rationalité sociale des interactions.

4. Conclusion

Dans le but d'explorer quelques-uns des rapports que le récit oral entretient avec l'organisation des activités sociales, j'ai procédé dans ce travail à plusieurs extensions du champ de la narrativité. Une première extension m'a conduit à ne pas prendre en compte les seules formes marquées de la récapitulation de l'expérience (1, 2), mais à intégrer dans la réflexion un ensemble plus vaste de formes narratives comme le compte rendu (3, 4, 5) et la mention (6). Une seconde extension a consisté à articuler ces formes narratives avec d'autres mécanismes discursifs (7, 8) avec lesquels elles partagent la propriété de renvoyer aux complexes motivationnels d'une interaction. Même si elle pourrait à certains égards sembler audacieuse, cette double ouverture de la perspective paraît néanmoins indispensable dès lors qu'on cherche à poser clairement la question des fonctions du discours narratif oral.

En sollicitant à plusieurs niveaux les modèles interactionnistes de l'action, j'ai cherché à montrer que les formes narratives doivent non seulement être considérées comme le produit d'une dynamique interactionnelle, mais encore comme une ressource fondamentale dans la constitution d'un ordre d'interaction. Plus particulièrement, cette fonction structurante s'exprime dans les trois ordres qu'Habermas reconnaît à la rationalité des conduites finalisées :

1° au plan téléologique, les opérations de récapitulation contribuent à expliciter les conditions auxquelles les participants garantissent leur engagement dans l'action conjointe, conditions dont dépend la réussite de l'interaction;

2° au plan dramaturgique, les formes narratives procèdent d'une explicitation des expériences vécues subjectives par lesquelles les participants accomplissent leur mise en scène;

3° enfin, au plan social, l'ordre du raconter articule la rencontre avec son histoire, ce qui, d'une part, renforce la légitimité de la relation interpersonnelle sur laquelle l'interaction se fonde, et d'autre part, revient à postuler une forme de permanence à l'organisation du monde social.

Replacer la notion de rationalité au coeur d'un questionnement portant sur les fonctions du discours narratif permet à mon sens de dépasser le caractère dispersé et hétérogène des propositions qui ont été faites dans ce domaine. C'est ainsi qu'au fil de mon analyse, j'ai été conduit à revenir sur plusieurs des fonctions classiquement attribuées à la narration : celle de désigner des contenus référentiels (3.2.1), celle d'exprimer l'identité du narrateur (3.2.2), celle de mettre en ascendance le temps ou d'impliquer des relations sociales (3.2.3), etc. Cependant, plutôt que de traiter ces aspects de façon isolée, j'ai tenté de mettre en évidence l'intérêt qu'il y a de les articuler dans un cadre de réflexion plus général. Parce qu'elles procèdent toutes d'une forme d'expression de la rationalité des conduites sociales, ces fonctions peuvent ainsi être intégrées dans un modèle unifié, mais à condition de renvoyer à une théorie explicite de l'action conjointe, c'est-à-dire de se soumettre une fois encore aux forces qui s'expriment «autour de la narration».

Références

- ADAM, J.-M. 1994 (2^e éd.) *Le texte narratif*, Paris, Nathan.
- ANSCOMBE, G.E.M. 1990 «L'intention», dans P. Pharo, L. Quéré et coll., *Les formes de l'action*, Paris, EHESS, p. 257-266.
- BANGE, P. 1986 «Towards a Pragmatic Analysis of Narratives in Literature», *Poetics* 15 : 73-87.
- BANGE, P. 1992 *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier-Didier.
- BARBÉRIS, J.-M. 1994 «L'évaluation du récit oral», dans J. Bres et coll. 1994, p. 113-123.
- BECHTEL, W., G. GRAHAM et coll. 1998 *A Companion to Cognitive Sciences*, Oxford, Blackwell.
- BRES, J. 1993 *Récit oral et production d'identité sociale*, Montpellier, Praxiling.
- BRES, J. 1994a *La narrativité*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- BRES, J. 1994b «*Je te raconte pas ...*», dans J. Bres et coll. 1994, p. 49-58.

- BRES, J. et coll. 1994 *Le récit oral* suivi de *Questions de narrativité*, Montpellier, Praxiling.
- BRES, J. 1995 «Alors raconte ! La négociation du récit dans l'interaction de l'interview», dans D. Véronique et R. Vion, *Des savoir-faire communicationnels*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, p. 289-301.
- BRES, J. 1999 «Textualité narrative, genres du discours et temps verbal», dans J.-M. Barbéris et coll., *Le français parlé. Variétés et discours*, Montpellier, Praxiling, p. 107-133.
- BRONCKART, J.-P. 1997 *Activité langagière, textes et discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- CASOLARI, F. 1994 «L'émergence des récits dans les interactions transactionnelles», dans J. Bres et coll. 1994, p. 143-153.
- CHARAUDEAU, P. 1994 «L'acte narratif dans l'interlocution», dans J. Bres et coll. 1994, p. 23-35.
- CLARK, H.H. 1996 *Using Language*, Cambridge University Press.
- DULONG, R. 1993 «La constitution du futur dans le présent des interactions», dans P. Ladrière, P. Pharo, L. Quéré et coll., *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*, Paris, EHESS, p. 23-233.
- FAYOL, M. 1985 *Le récit et sa construction*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- FILLIETTAZ, L. 1996 «Vers une approche interactionniste de la dimension référentielle du discours», *Cahiers de linguistique française* 18 : 34-67.
- FILLIETTAZ, L. 1997 «Des enjeux actionnels dans les interactions verbales : une définition de la dimension référentielle du discours», *Cahiers de linguistique française* 19 : 47-82.
- FILLIETTAZ, L. 1998 «La gestion interactive des activités dans les transactions en librairie», dans C. Paradis et coll., *Papers in Sociolinguistics. N.WAVE-26 à l'Université Laval*, Québec, Nota Bene, p. 209-218.
- FILLIETTAZ, L. 1999 «Une approche modulaire de l'hétérogénéité compositionnelle du discours. Le cas des récits oraux», *Cahiers de linguistique française* 21 : 261-327.
- FILLIETTAZ, L. 2000 *Actions, activités et discours*, thèse de doctorat, Université de Genève.
- FILLIETTAZ, L. et A. GROBET 1999 «L'hétérogénéité compositionnelle du discours : quelques remarques préliminaires», *Cahiers de linguistique française* 21 : 213-260.
- GARFINKEL, H. 1967 *Studies in Ethnomethodology*, Cambridge, Polity Press.
- GHIGLIONE, R. et A. TROGNON 1993 *Où va la pragmatique ? De la pragmatique à la psychologie sociale*, Presses Universitaires de Grenoble.
- GOFFMAN, E. 1973 [1959] *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1 : *La présentation de soi*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN, E. 1974 [1967] *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN, E. 1991 [1974] *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
- GÜLICH, E. et U.M. QUASTHOFF 1985 «Narrative Analysis», dans T.A. Van Dijk et coll., *Handbook of Discourse Analysis*, vol 2 : *Dimensions of Discourse*, Londres, Academic Press, p. 169-197.
- GÜLICH, E. et U.M. QUASTHOFF 1986 «Story-telling in Conversation. Cognitive and Interactive Aspects», *Poetics* 15 : 217-241.

- HABERMAS, J. 1987 [1981] *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
- JEFFERSON, G. 1978 «Sequential Aspects of Storytelling in Conversation», dans J. Schenkein et coll., *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, New-York, Academic Press, p. 219-248.
- LABOV, W. 1978 [1972] *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit.
- LAFOREST, M. 1996 «De la manière d'écouter les histoires : la part du narrataire», dans M. Laforest et coll. 1996, p. 73-95.
- LAFOREST, M. et coll. 1996 *Autour de la narration*, Québec, Nuit Blanche.
- LAFOREST, M. et D. VINCENT 1996 «Du récit littéraire à la narration quotidienne», dans M. Laforest et coll. 1996, p. 13-28.
- QUÉRÉ, L. 1990 «Agir dans l'espace public. L'intentionnalité des actions comme phénomène social», dans P. Pharo, L. Quéré et coll., *Les formes de l'action*, Paris, EHESS, p. 85-112.
- REBOUL, A. et J. MOESCHLER 1998 *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Colin.
- RICOEUR, P. 1977 «Le discours de l'action», dans P. Ricoeur et coll., *La sémantique de l'action*, Paris, CNRS, p. 3-137.
- ROULET, E. 1991 «Une approche discursive de l'hétérogénéité discursive», *Études de Linguistique Appliquée* 83 : 117-130.
- ROULET, E. et coll. (1985) *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- ROULET, E. et coll. (à paraître) *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- SCHEGLOFF, E. et H. SACKS 1973 «Opening up Closings», *Semiotica* 8-4 : 289-327.
- TRAVERSO, V. 1996 *La conversation familiale*, Presses Universitaires de Lyon.
- VINCENT, D. 1994 «La fonction des narrations dans les entrevues sociolinguistiques», dans J. Bres et coll. 1994, p. 37-48.
- VINCENT, D. 1996 «La racontabilité du quotidien», dans M. Laforest et coll. 1996, p. 29-46.